

Enquête Publique sur le projet de parc éolien de Vauchamps

A l'attention de Monsieur Christian TREVET , commissaire enquêteur.

Monsieur,

Je m'oppose au projet des 4 éoliennes de 180m sur le plateau de Vauchamps. Elles seront visibles de Boutavent, commune de Bergères où se trouvent les vignes de champagne. La charte de L'UNESCO n'est pas respectée, nous nous trouvons dans une zone d'exclusion. (Vignes de Boutavent à 4.3KMS)

La commune de Vauchamps renouvelle une demande d'implantation d'éoliennes contre l'avis de l'UNESCO, SGV, INAO, MRAE.

Concernant les dates de l'enquête elles sont programmées au mois de septembre pour la deuxième fois alors que se déroulent les vendanges. Il est alors très difficile aux vignerons d'assister aux réunions. On pourrait se demander si ce n'est pas voulu !

Les montages de société sont toujours bâtis de la même façon : 1 personne avec 1000 euros, puis une autre société sans garantie bancaire. Le démantèlement des éoliennes pris en compte est de 75.000 euros alors que le cout est entre 400.000 euros et 900.000 euros, qui payera la somme ?

L'avis du Conseil Communautaire n'est pas l'avis de la population. Les habitations se trouvant à moins 700m des éoliennes perdent de la valeur.

Les pratiques développées très en amont de l'enquête publique par le promoteur VALOREM afin de rallier la population de Vauchamps à leur projet en donnant des arbres fruitiers de façon très officielle interpellent sur l'interaction entre les porteurs de projet et l'administration communale. (Ce procédé est totalement interdit par la loi). Ceci pose problème car dans ces projets, des conflits d'intérêts existent entre certains élus propriétaires fonciers directement concernés par le retour financier qu'ils en attendent et les porteurs de projets prêts à faire des offres en conséquence.

Il y a quelques années l'Etat a fait faire aux mairies des enquêtes publiques sur les couloirs des oiseaux migrateurs pour les préserver (comme la chauve-souris). Les conseils ne sont pas appliqués. Les éoliennes émettent des ondes qui perturbent les animaux. S'il n'y a plus d'oiseaux, il y aura de plus en plus d'insectes qui n'auront pas de prédateurs. Les cultures risquent d'en souffrir.

Le socle en béton transmet des ondes dues aux palmes, vibration dans le sol. (Les palmes d'éoliennes ne sont pas recyclables).

De plus le réseau étant saturé, il n'y a pas de connections il faudra créer de nouveaux réseaux et exproprier certains habitants en enterrant des lignes et réalisant des postes qui entraineront d'autres problèmes.. Ces projets ne tiennent pas compte de l'impact sur la qualité de la vie, la santé, l'avenir du patrimoine immobilier proche de ces installations ainsi que l'artificialisation des sols et ses conséquences pour les générations futures.

Nous sommes dans une zone qui sera entourée d'éoliennes : Vauchamps, Fromentière, Montmirail, Charlevillenotre territoire est sacrifié pour des raisons politiques sans concertation avec les habitants au mépris de l'égalité entre les citoyens. Nombreux sont les maires qui acceptent les projets uniquement à cause de l'argent au mépris des nuisances subis par ses habitants et avec le soutien du Conseil Municipal de Bergères j'ai toujours refusé .

En conséquence les enquêtes publiques ne sont qu'un simulacre de démocratie et je m'oppose au projet d'implantation d'éoliennes à Vauchamps.